

JOINT SECOND AND THIRD COMMITTEE

COMMISSION MIXTE DES DEUXIÈME ET TROISIÈME COMMISSIONS

TWENTY-FIFTH MEETING

*Held at the Palais de Chaillot, Paris,
on Tuesday, 5 October 1948, at 3 p.m.*

Chairman: Mr. Charles MALIK (Lebanon).

1. Election of Rapporteur

Mr. PATIJN (Netherlands), seconded by Mr. SANTA CRUZ (Chile), Mr. CHANG (China) and General ROMULO (Philippines), nominated Mr. Thorn (New Zealand) as Rapporteur.

Mr. PÉREZ CISNEROS (Cuba) nominated Mr. Dehousse (Belgium).

At the invitation of the Chairman, Mr. Smoliar (Byelorussian Soviet Socialist Republic) and Mr. Pérez Cisneros (Cuba) acted as tellers.

A vote was taken by secret ballot, as follows:

Number of votes cast, 46;

Invalid votes, 2;

Valid votes, 44;

Simple majority, 23.

Number of votes obtained:

Mr. Thorn (New Zealand), 25;

Mr. Dehousse (Belgium), 19.

Mr. Thorn (New Zealand), having obtained the required majority of the votes cast, was elected Rapporteur.

2. Adoption of order of discussion of items on the agenda (A/C.2 & 3/67, A/C.2 & 3/W.3)

The CHAIRMAN observed that the order proposed by the Secretariat for the discussion of items on the agenda (A/C.2. & 3/W.3) was the same as that proposed in the letter from the President of the General Assembly (A/C.2 & 3/67) except for two questions: in one case, chapter I of the report of the Economic and Social Council (A/625) formed a separate item, while, in the other, in conformity with the procedure adopted during the second session of the General Assembly, it was proposed to transmit the question of relations with and co-ordination of specialized agencies and the question of co-ordinating the work programmes of the United Nations

VINGT-CINQUIÈME SÉANCE

*Tenue au Palais de Chaillot, Paris,
le mardi 5 octobre 1948, à 15 heures.*

Président: M. Charles MALIK (Liban).

1. Élection du Rapporteur

M. PATIJN (Pas-Bas), appuyé par M. SANTA CRUZ (Chili), M. CHANG (Chine) et le général ROMULO (Philippines), propose la candidature de M. Thorn (Nouvelle-Zélande) pour le poste de Rapporteur.

M. PÉREZ CISNEROS (Cuba) propose la candidature de M. Dehousse (Belgique).

A la demande du Président, M. Smoliar (République socialiste soviétique de Biélorussie) et M. Pérez Cisneros (Cuba) assument les fonctions de scrutateurs.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

Nombre de bulletins déposés, 46;

Bulletins blancs ou nuls, 2;

Suffrages exprimés, 44;

Majorité absolue, 23.

Nombre de voix obtenues:

M. Thorn (Nouvelle-Zélande), 25;

M. Dehousse (Belgique), 19.

Ayant obtenu la majorité absolue requise des suffrages exprimés, M. Thorn (Nouvelle-Zélande) est élu Rapporteur.

2. Adoption de l'ordre suivant lequel doivent être disposés les points figurant à l'ordre du jour (A/C.2 & 3/67, A/C.2 & 3/W.3)

Le PRÉSIDENT fait observer que l'ordre suivant lequel le Secrétariat propose de disposer les points qui figurent à l'ordre du jour (A/C.2 et 3/W.3) ne diffère de celui qui se trouve dans la lettre du Président de l'Assemblée générale (A/C.2 et 3/67) que sur deux questions: d'une part, le chapitre premier du rapport du Conseil économique et social (A/625) fait l'objet d'un point séparé; d'autre part, conformément à la procédure adoptée au cours de la deuxième session de l'Assemblée, il est proposé de confier l'étude des relations avec les institutions spécialisées et de la coordination de leur action, ainsi que l'étude de la coordination des programmes de

and specialized agencies to a joint Second, Third and Fifth Committee.

The Chairman stressed that, in adopting the order proposed in document A/C.2 and 3/W.3, the Committee would remain free to make in it whatever subsequent changes might appear advisable.

General ROMULO (Philippines) suggested that the Committee should adopt the order proposed in document A/C.2 and 3/W.3, and should authorize the Chairman to consult the Chairman of the Fifth Committee regarding joint meetings of the two Committees for the consideration of item (IV) of the agenda.

It was so agreed.

3. Discussion on chapter I of the report of the Economic and Social Council (A/625) : constitutional and organizational questions

Mr. COROMINAS (Argentina) recalled that already at the two preceding sessions of the General Assembly his delegation had presented very important observations concerning the composition of the Economic and Social Council.¹ It wished once more to make an urgent appeal to the Economic and Social Council to adopt in the future a policy corresponding more closely to the wishes of all the nations. The Economic and Social Council was the most important organ of the United Nations; it was in the nature of a laboratory where the well-being of humanity was being prepared.

Pages 4, 5 and 6 of the report of the Council contained a list of States entitled by the Council to nominate members of the functional commissions in 1948. From that list it could be seen that the one hundred and twenty available seats on the eight functional commissions had been filled by representatives of only thirty-nine countries, and the five great Powers were predominantly represented in that number. The United Nations, however, had fifty-eight Members. It was inadmissible that certain countries should be excluded from membership in functional commissions. Without asking that all fifty-eight Members should be represented on the Council, Mr. Corominas stressed the desirability of full representation of all Members of the United Nations on the Council's functional commissions.

His delegation could accuse the Economic and Social Council of exclusive practices dictated by the great Powers. But it only wished to make a more constructive contribution to the functioning of the Council. Those exclusive practices were inadmissible and contrary to the spirit of the United

travail de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées à une commission mixte composée des Deuxième, Troisième et Cinquième Commissions.

Le Président souligne que, même si la Commission adopte l'ordre qui est proposé dans le document A/C.2 et 3/W.3, elle demeure libre d'y apporter ultérieurement les modifications qui seraient jugées utiles.

Le général ROMULO (Philippines) propose que la Commission adopte l'ordre tel qu'il figure dans le document A/C.2 et 3/W.3 et autorise le Président à consulter le Président de la Cinquième Commission en vue de tenir des réunions communes de ces deux Commissions pour l'examen du point IV de l'ordre du jour.

Il en est ainsi décidé.

3. Discussion sur le chapitre premier du rapport du Conseil économique et social (A/625) : questions constitutionnelles et organiques

M. COROMINAS (Argentine) rappelle que sa délégation a déjà présenté, au cours des deux sessions antérieures de l'Assemblée générale, des observations d'une grande importance sur la composition du Conseil économique et social¹. Elle désire adresser à nouveau un pressant appel au Conseil pour que celui-ci adopte à l'avenir une politique plus conforme au désir de tous les peuples. Le Conseil économique et social, laboratoire où se prépare le bien-être des hommes, est l'organisme le plus important de l'Organisation des Nations Unies.

Aux pages 4, 5 et 6 du rapport du Conseil se trouve la liste des États qui ont été habilités à nommer, en 1948, des membres des commissions techniques. Cette liste révèle que les cent vingt postes des huit commissions techniques sont occupés par des représentants choisis parmi trente-neuf pays seulement, avec une place prépondérante pour les cinq grandes Puissances. Cependant l'Organisation des Nations Unies compte cinquante-huit États membres. L'exclusion de certains pays du sein des commissions techniques est un fait inadmissible. M. Corominas, sans désirer voir tous les États membres des Nations Unies remplir des fonctions au sein du Conseil, souligne combien il est souhaitable que tous les membres des Nations Unies soient représentés dans les commissions techniques du Conseil.

Sa délégation pourrait accuser le Conseil économique et social de pratiquer une politique d'exclusion dictée par les grandes Puissances. Mais elle ne désire faire qu'une œuvre plus constructive en faveur du Conseil. Ces exclusions sont inadmissibles et contraires à l'esprit de l'Organisation des Nations Unies.

¹ See Official Records of the second part of the first session of the General Assembly, General Committee, 24th meeting, and Official Records of the second session of the General Assembly, 115th plenary meeting.

¹ Voir Documents officiels de la seconde partie de la première session de l'Assemblée générale, Bureau, 24^e séance, et Documents officiels de la deuxième session de l'Assemblée générale, 115^e séance plénière.

Nations. The Economic and Social Council should not be a political extension of the General Assembly. If it was conceivable that differences might exist in the Security Council, such differences should not arise in the Council whose task it was to improve the well-being and happiness of mankind. Unfortunately, the Council was becoming a discriminating body which was allocating work in its functional commissions on a political basis.

For that reason the delegation of Argentina pressed for distribution of the one hundred and twenty seats in the functional commissions among all fifty-eight Members. In so doing, it was sure of getting the support of the President of the Council whose opening speech at the seventh session of the Council had shown that he was not opposed to such a demand.

The representative of Argentina recalled, as an example of the unfortunate consequences of such a policy, the recent discussion of the work of the Commission on Human Rights in the Third Committee (A/C.3/SR.88 and following). The eighteen members of that Commission had been attacked by the representatives of the thirty-eight Member States who had spoken before that Commission. The reason for that failure was that it was impossible to accomplish useful work in isolation; close and continuous contact with all countries was necessary. If the Economic and Social Council did not heed the remarks he had just made, it would remain a small rostrum of privileged nations instead of being the platform of public opinion.

The representative of Argentina did not wish to make any precise proposal, but only to draw the attention of the eighteen members of the Council, in the presence of the other Members of the United Nations, to the danger of drawing the Council into the political arena instead of making it the instrument of the well-being of all nations.

Should a general discussion take place on that question, Mr. Corominas would be ready to give the precise reasons as to why certain countries were members of the Economic and Social Council, as well as members of the functional commissions, while other countries were not. For the time being, however, he was satisfied to have made public his delegation's view on the Council's policy. If the Council continued to confine itself to making promises and not keeping them, it would sooner or later lose the support of countries on which it thought it could count.

The CHAIRMAN asked the representative of Argentina to prepare a draft recommendation on the distribution of membership in the functional commissions of the Economic and Social Council. That draft recommendation would then be put to the vote.

Sir Benegal N. RAU (India), referring to Council resolution 174 (VII), of

Le Conseil économique et social ne doit pas être une prolongation politique de l'Assemblée générale. S'il est compréhensible que des divergences se manifestent au sein du Conseil de sécurité, elles ne doivent pas apparaître au Conseil économique et social, qui s'occupe d'augmenter le bien-être et le bonheur des hommes. Malheureusement, le Conseil devient un organisme de discrimination qui répartit les fonctions au sein de ses commissions techniques selon des directives politiques.

C'est pourquoi la délégation de l'Argentine insiste pour que les cent vingt postes des commissions techniques soient répartis entre les cinquante-huit États membres et, ce faisant, elle est certaine d'avoir l'assentiment du Président du Conseil, qui, à en juger par son discours d'ouverture à la septième session du Conseil, ne saurait être opposé à une telle demande.

Évoquant les fâcheuses conséquences de cette politique, le représentant de l'Argentine cite en exemple la récente discussion, au sein de la Troisième Commission, sur les travaux de la Commission des droits de l'homme (A/C.3/SR.88 et suivants). Les dix-huit États qui ont participé aux travaux de cette dernière Commission ont été attaqués par les trente-huit représentants des États membres qui ont pris la parole au cours des débats. La raison de cet état de choses réside en ce que l'on ne saurait faire un travail fructueux en cercle fermé, mais seulement si l'on maintient un contact étroit et continu avec tous les pays. Si le Conseil économique et social, ajoute M. Corominas, n'écoute pas la requête qu'il vient de présenter, il demeurera une petite tribune de nations privilégiées au lieu d'être la tribune de l'opinion publique.

Le représentant de l'Argentine ne désire pas présenter de proposition précise, mais seulement attirer l'attention des dix-huit membres du Conseil, en présence des représentants des autres États membres des Nations Unies, sur le danger qu'il y aurait à entraîner le Conseil dans l'arène politique au lieu d'en faire l'instrument du bien-être général de tous les peuples.

Si une discussion générale s'engage sur cette question, M. Corominas fournira des précisions sur les raisons pour lesquelles certains pays sont membres du Conseil économique et social et représentés dans ses commissions techniques, alors que d'autres ne le sont pas. Mais il lui suffit, pour le moment, d'avoir fait connaître publiquement l'opinion de sa délégation sur la politique du Conseil. Si le Conseil continue à se contenter de faire des promesses qu'il ne tient pas, il se trouvera tôt ou tard dépourvu de l'appui des pays sur lesquels il croyait pouvoir compter.

Le PRÉSIDENT demande au représentant de l'Argentine de préparer un projet de recommandation sur la répartition des postes au sein des commissions techniques du Conseil économique et social. Ce projet de recommandation sera mis aux voix à la Commission.

Sir Benegal N. RAU (Inde), se référant à la résolution 174 (VII), adoptée le 28 août 1948

28 August 1948, submitted the following draft resolution (A/C.2 & 3/68):

"The General Assembly,

"Having considered the Economic and Social Council resolution 174 (VII) concerning the programme of conferences for 1949,

"Recommends to the Council that the regional Economic Commissions for Asia and the Far East and for Latin America be authorized to hold two sessions in 1949."

At its last session the Economic Commission for Asia and the Far East had decided to hold two sessions in 1949 in view of the fact that it had only begun its work and also because it had been decided that the Commission would be continued beyond the year 1951 only if experience had shown its usefulness.

The same reasons could be cited with respect to the Economic Commission for Latin America. The Economic Commission for Europe, on the other hand, was in an entirely different situation. It had been the first one to be set up and the Marshall Plan had taken over a great many of its activities. It might therefore not be necessary for it to hold a second session in 1949.

A study of the budget had shown that the allocation for the Economic Commission for Asia and the Far East had been reduced from \$117,694 in 1947 to \$112,580 in 1948, and to \$45,610 in 1949, which, in the opinion of the Indian representative, constituted a considerable reduction.

The activity of the Economic Commission for Asia and the Far East extended over vast regions and the results it had so far achieved justified its establishment.

Mr. SMOLIAR (Byelorussian Soviet Socialist Republic), referring to rule 71 of the rules of procedure concerning the consideration and adoption of proposals submitted to the Committee, requested that the Committee should postpone action on the Indian proposal until the following meeting.

The CHAIRMAN said that he would comply with the request made by the representative of the Byelorussian Soviet Socialist Republic and stated that for the time being the Committee would continue the consideration of chapter I of the report of the Economic and Social Council.

Mr. MOE (Norway) asked the representative of India to change the text of his draft resolution so that it should mention only the Economic Commission for Asia and the Far East.

Mr. HYDER (Pakistan) supported the proposal made by the representative of India as amended by the representative of Norway. The Economic Commission for Asia and the Far East had to carry out an extremely complicated assignment and would have to make up for much lost time, since the problems of that part of the world had often been neglected in the past.

par le Conseil économique et social, présente le projet de résolution suivant (A/C.2 et 3/68):

"L'Assemblée générale,

"Après avoir examiné la résolution 174 (VII) du Conseil économique et social relative au calendrier des conférences pour 1949,

"Recommande au Conseil d'autoriser les Commissions économiques régionales pour l'Asie et l'Extrême-Orient et pour l'Amérique latine à tenir deux sessions en 1949."

Lors de sa dernière session, la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient a décidé de tenir deux sessions en 1949, d'une part, parce qu'elle ne fait que commencer ses travaux et, d'autre part, parce que l'année 1951 a été fixée comme date limite au delà de laquelle la Commission ne sera maintenue que si l'expérience a démontré son utilité.

Les mêmes raisons peuvent être invoquées en faveur de la Commission économique pour l'Amérique latine. En revanche, la Commission économique pour l'Europe se trouve dans une situation tout à fait différente. Elle a été constituée la première et le Plan Marshall a repris une grande partie de ses activités. Il se peut donc qu'elle n'ait pas besoin de tenir une seconde session en 1949.

L'examen du budget montre que les crédits prévus pour la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient ont été réduits de 117.694 dollars en 1947 à 112.580 dollars en 1948 et à 45.610 dollars en 1949, ce qui, de l'avis du représentant de l'Inde, constitue une réduction considérable.

L'activité de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient s'étend à des régions très vastes, et les résultats qu'elle a obtenus jusqu'ici justifient sa création.

M. SMOLIAR (République socialiste soviétique de Biélorussie), rappelant les dispositions de l'article 71 du règlement intérieur en ce qui concerne l'examen de l'adoption des propositions présentées à la Commission, demande que la Commission ne prenne de décision sur la proposition de l'Inde qu'au cours de sa prochaine séance.

Le PRÉSIDENT déclare qu'il sera donné suite à la demande du représentant de la RSS de Biélorussie et qu'il y a lieu, pour le moment, de poursuivre l'examen du chapitre premier du rapport du Conseil économique et social.

M. MOE (Norvège) demande au représentant de l'Inde de modifier son projet de résolution, afin que celui-ci ne mentionne que la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

M. HYDER (Pakistan) appuie la proposition présentée par le représentant de l'Inde telle qu'elle a été amendée par le représentant de la Norvège. La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient a une tâche extrêmement complexe à remplir et un long retard à rattraper, car les problèmes de cette partie du monde ont souvent été négligés dans le passé.

Colonel HODGSON (Australia) asked the Chairman to explain to the Committee the reasons why the Economic and Social Council had decided, at its last session, that the regional economic commissions should each have only one session in 1949.

As regards the statement made by the representative of Argentina, Colonel Hodgson expressed to the Committee his delegation's amazement at noting that the members of the Council, and particularly the great Powers, held the majority of seats on the different commissions.

The CHAIRMAN, in reply to the first question by the representative of Australia, stressed that the main reason for the Council's action had been that of economy. He added that the decision had been taken in accordance with a recommendation by the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions.

He further added, with respect to the representation of countries in the Council's various commissions that it was a result of perfectly free elections and that it was for the members of the Council to ensure a balanced distribution of seats on the various commissions.

The Chairman drew the representatives' attention to the fact that the Council had not wished to take any definite action on the matter and had decided that it could determine, at its following session, whether there would be any need for further sessions of the regional economic commissions.

General ROMULO (Philippines) stated that he had intended to submit the same kind of draft resolution as that of India, because he felt that the Economic Commission for Asia and the Far East should be given the possibility of carrying out the task entrusted to it. The peoples of that part of the world attached great importance to the establishment of that Commission. Consequently General Romulo urged all members of the Committee to vote in favour of a second session.

He also deplored the considerable reduction of the allocations for 1949 and stated that he would do everything in his power in order that the Commission might be given all the funds to which it was entitled.

U TIN (Burma) remarked on the importance of the tasks entrusted to the Economic Commission for Asia and the Far East. The poverty of the Orient was proverbial, and yet it consisted of countries exceedingly rich in natural resources. The representative of Burma understood very well the reasons of economy to which the Chairman had referred, but he feared that economy in that field might, in fact, be false economy. The economic development of that entire region could not but benefit the entire world. Consequently, he urgently requested representatives to pronounce themselves in favour of a second

Le colonel HODGSON (Australie) demande au Président de bien vouloir indiquer à la Commission pour quelles raisons le Conseil économique et social a décidé, lors de sa dernière session, que chaque commission économique régionale ne tiendrait qu'une seule session en 1949.

En ce qui concerne l'intervention du représentant de l'Argentine, le colonel Hodgson fait part à la Commission de l'étonnement qu'éprouve sa délégation en constatant que les membres du Conseil, et notamment les grandes Puissances, occupent la majorité des postes des diverses commissions.

Le PRÉSIDENT, répondant à la première question du représentant de l'Australie, souligne que la principale raison de la décision du Conseil est dictée par des raisons d'économie. Il indique, d'autre part, que cette décision a été prise sur la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Le Président ajoute que, en ce qui concerne la représentation des États dans les diverses commissions du Conseil, il faut se rappeler qu'elle résulte d'élections parfaitement libres et qu'il appartient aux membres du Conseil d'assurer l'équilibre de la répartition des postes dans ces diverses commissions.

Le Président attire l'attention des représentants sur le fait que le Conseil n'a pas voulu trancher la question de façon définitive et qu'il a prévu qu'il pourrait décider, au cours de sa prochaine réunion, s'il y a lieu de prévoir d'autres sessions pour les commissions économiques régionales.

Le général ROMULO (Philippines) déclare qu'il avait l'intention de présenter un projet de résolution identique à celui de l'Inde, car il estime qu'il faut donner à la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient la possibilité de mener à bien la tâche qui lui a été confiée. Les peuples de cette partie du monde attachent une grande importance à la constitution de cette Commission. C'est pourquoi le général Romulo demande à tous les membres de voter en faveur de la tenue d'une seconde session.

Il déplore, par ailleurs, la forte réduction de crédits prévue pour 1949 et déclare qu'il fera tout en son pouvoir pour que cette Commission dispose des moyens auxquels elle a droit.

U TIN (Birmanie) fait remarquer l'importance des tâches confiées à la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient. La pauvreté de l'Orient est proverbiale et pourtant il s'agit là de pays extrêmement riches en ressources naturelles. Le représentant de la Birmanie comprend parfaitement les raisons d'économie qu'a rappelées le Président, mais il craint que des économies réalisées dans ce domaine ne soient, en réalité, de fausses économies. En effet, le développement économique de toute cette région ne peut qu'aider au bien-être du monde entier. En conséquence, il demande instamment aux représentants de

session of the Economic Commission for Asia and the Far East.

Mr. SANTA CRUZ (Chile) pointed out that the Economic Commission for Latin America was in the same situation, and asked that the draft resolution proposed by the representative of India should mention that Commission as well, in order that it too might be able to hold a second session in 1949.

He thought that the regional economic commissions should be permitted to decide themselves on the date of their meetings.

Mr. PÉREZ CISNEROS (Cuba) supported the declarations of the Argentine and Australian representatives, and, in accordance with the suggestion of the Chairman himself, submitted to the Committee a draft recommendation to be presented to the Economic and Social Council, in order to give a concrete form to the ideas expressed by Mr. Corominas.

The CHAIRMAN asked the Cuban representative to consult with the Argentine representative in order to draw up a joint text.

Mr. ANZE-MATIENZO (Bolivia) supported the initiative taken by the Argentine representative. He recognized that the Economic and Social Council, which was a recently-formed organ, still had certain imperfections. One of them was its members' tendency to abuse the right of re-election. That tendency arose from their spirit of collaboration and their desire to assure the continuity of the Council's work, but it deprived certain States of the possibility of taking part in that work and of occupying positions of responsibility. Consequently, the Bolivian delegation wished to complete the suggestions made by the Argentine and Cuban representatives by asking the members of the Economic and Social Council to use their right of re-election to a limited extent in order to ensure a more equitable participation of all the Member States of the United Nations.

Mr. THORP (United States of America) said that so far as the geographical distribution of members in subsidiary organs of the Economic and Social Council was concerned, he was in agreement with the Argentine representative. That distribution should be as wide as possible. It was possible that certain countries might not wish to belong to those organs for economic reasons or because of lack of staff, but when vacancies occurred, the fifty-eight Members of the United Nations enjoyed the same rights. In practice it was rare for previous well-determined agreements to be made concerning the candidates to be elected; elections in which a second and third vote had to be taken were sometimes necessary. Given the procedure in force, it was difficult to imagine how the Economic and Social Council could assure the outcome of those elections. So it would perhaps be more appropriate to address

se prononcer pour une deuxième session de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

M. SANTA CRUZ (Chili) indique que la Commission économique pour l'Amérique latine se trouve dans la même situation et demande que le projet de résolution proposé par le représentant de l'Inde mentionne également cette Commission, afin qu'elle puisse, elle aussi, tenir une deuxième session en 1949.

Il estime qu'il serait nécessaire de laisser aux commissions économiques régionales la possibilité de choisir elles-mêmes la date de leurs réunions.

M. PÉREZ CISNEROS (Cuba) appuie les déclarations faites par les représentants de l'Argentine et de l'Australie, et, conformément à la suggestion du Président lui-même, il soumet à la Commission un projet de recommandation à l'adresse du Conseil économique et social, afin de donner une forme concrète aux idées exprimées par M. Corominas.

Le PRÉSIDENT demande au représentant de Cuba de se joindre au représentant de l'Argentine pour la rédaction d'un texte commun.

M. ANZE-MATIENZO (Bolivie) appuie l'initiative prise par le représentant de l'Argentine. Il reconnaît, en effet, que le Conseil économique et social, organe récemment créé, présente encore certaines imperfections. L'une d'elles est la tendance qu'ont ses membres à abuser du droit de réélection. Cette tendance découle, d'ailleurs, de leur esprit de collaboration et de leur désir d'assurer la continuité des travaux du Conseil, mais elle prive certains États de la possibilité de prendre part à ces travaux et d'occuper des postes de responsabilité. En conséquence, la délégation de la Bolivie désire compléter les suggestions faites par les représentants de l'Argentine et de Cuba en demandant aux États membres du Conseil économique et social de s'efforcer d'utiliser d'une manière limitée leur droit de réélection afin d'assurer une participation plus équitable de tous les États membres des Nations Unies.

M. THORP (États-Unis d'Amérique) déclare que, en ce qui concerne la répartition géographique au sein des organismes dépendant du Conseil économique et social, il est d'accord avec le représentant de l'Argentine. Cette répartition doit être aussi large que possible. Il se peut que certains pays ne désirent pas faire partie de ces organismes pour des raisons d'ordre économique ou d'insuffisance de personnel, mais lorsque des vacances se produisent, les cinquante-huit membres de l'Organisation des Nations Unies jouissent des mêmes droits. En pratique, il est rare que des accords préalables bien déterminés interviennent au sujet des candidats à élire; il arrive que des élections au deuxième et même au troisième tour soient nécessaires. Étant donné la procédure en vigueur, il est difficile d'imaginer comment le Conseil économique et social pourrait intervenir dans le résultat de ces élections. Aussi bien serait-il peut-être plus

recommendations to the members, rather than to the Economic and Social Council itself, so that the individual members might take into consideration the necessity of the fifty-eight Member States of the United Nations being represented as far as possible on the various organs of the Council.

The Economic and Social Council could only succeed if it had the support of the whole world. In considering participation in the economic and social work of the United Nations, it would also be recognized that many countries were active in organs other than the commissions and committees of the Council, such as the executive organs of the specialized agencies, the International Children's Emergency Fund, etc.

No final decision had been taken concerning a second session of the regional economic commissions in 1949. During its ninth session, in the following July, the Economic and Social Council could examine the question of a second session. The regional economic commissions for Asia and the Far East and for Latin America had extremely important preparatory work to accomplish. It was only when that work was completed that the Economic and Social Council could decide whether an additional session would be useful. For that reason it did not seem necessary to adopt the suggested resolution.

General ROMULO (Philippines) proposed that a final calendar for the 1949 sessions should be drawn up. The Council could not, as the United States representative had said, re-examine in July 1949 the question of a second session of the regional economic commissions for Asia and the Far East and for Latin America, since the budgetary estimates would already have been drawn up. Moreover, the Economic and Social Council contained no representative of the Far Eastern countries. Who, then, would speak on behalf of that vast region of the world? It was true that in principle the members of the Council represented the interests of the population of the world as a whole, but, being strangers to that region, they might omit to take the decision requested. He asked that that decision should be taken immediately.

Mr. MAGALHAES (Brazil) supported the proposal of the Indian delegation that the regional Economic Commissions for Asia and the Far East and for Latin America should meet twice in 1949.

Mr. HYDER (Pakistan) said that all the continents were represented on the Economic and Social Council except the weakest one, Africa. One commission was concerned with Europe, two with Asia, one with Latin America. But who paid any attention to Africa, whose inhabitants were among the poorest and most wretched on the earth? It would be just and equitable that the peoples of Africa should be called on to set forth their complaints and to seek an

approprié d'adresser des recommandations à ses membres plutôt qu'au Conseil lui-même, afin que les membres individuels prennent en considération la nécessité de faire représenter, dans toute la mesure du possible, tous les États membres des Nations Unies au sein des divers organismes du Conseil.

Le Conseil économique et social ne peut réussir que s'il a l'appui du monde entier. Si l'on examine ceux qui participent aux travaux économiques et sociaux des Nations Unies, l'on peut constater que de nombreux pays siègent au sein d'autres organismes que les commissions et les comités du Conseil, tels que les organes exécutifs des institutions spécialisées, le Fonds international de secours à l'enfance, etc.

En ce qui concerne une deuxième session des commissions économiques en 1949, aucune décision définitive n'a été prise. Au cours de sa neuvième session, au mois de juillet prochain, le Conseil économique et social pourra examiner la question d'une deuxième session. Les Commissions économiques régionales pour l'Asie et l'Extrême-Orient et pour l'Amérique latine doivent accomplir un travail préparatoire extrêmement important. Ce n'est qu'une fois ce travail effectué que le Conseil pourra décider si une session supplémentaire est utile. C'est pourquoi il ne semble pas nécessaire d'adopter la résolution proposée.

Le général ROMULO (Philippines) propose d'arrêter un calendrier défini pour les sessions de 1949. Le Conseil ne pourra pas, comme l'a dit le représentant des États-Unis, réexaminer en juillet 1949 la question d'une deuxième session de la Commission économique régionale pour l'Extrême-Orient et de celle pour l'Amérique latine, puisque les prévisions budgétaires auront déjà été établies. En outre, le Conseil économique et social ne comporte aucun représentant des pays d'Extrême-Orient. Qui donc parlera au nom de cette vaste région du monde? Il est vrai qu'en principe les membres du Conseil représentent les intérêts de la population du globe dans son ensemble, mais, étant étrangers à cette région, ils pourraient omettre de prendre la décision sollicitée. Le représentant des Philippines demande que cette décision soit prise dès maintenant.

M. MAGALHAES (Brésil) apporte son appui à la proposition de la délégation de l'Inde qui tend à réunir deux fois en 1949 la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient et la Commission économique pour l'Amérique latine.

M. HYDER (Pakistan) expose que tous les continents sont représentés au sein du Conseil, à l'exception du continent le plus faible, l'Afrique. Une commission s'occupe de l'Europe, deux de l'Asie, une de l'Amérique latine. Mais qui s'occupe de l'Afrique, dont les habitants sont parmi les plus pauvres et les plus malheureux de la terre? Il serait juste et équitable que les populations de l'Afrique fussent appelées à exposer leurs doléances et à rechercher une amélioration de leur état par

improvement in their condition through the intermediary of a commission such as those designed to serve the well-being of the inhabitants of other continents. A regional economic commission for Africa should be speedily established.

Mr. MORENO (Colombia) thought he might safely tell the people of Asia and Africa, on behalf of Latin America, that all the sympathies of his continent were on their side.

The fortunate peoples of the world should not dissociate themselves from the fate of the less fortunate. The composition of the Economic and Social Council must be revised, in order to give all the fifty-eight Members of the United Nations fair representation.

Mr. Moreno associated himself with the views expressed by the representatives of India, Pakistan and the Philippines. He recalled that the failure of the League of Nations had been largely due to the policy pursued by the great Powers; yet all Powers, small as well as great, had an equal interest in peace and conciliation.

On behalf of the delegations of Argentina, Colombia and Cuba, Mr. Moreno then read the following draft resolution (A/C.2 & 3/69):

"Whereas international economic and social co-operation should be designed to create those conditions of stability and well-being which are necessary for peaceful and friendly relations among nations, based on respect for the principle of equal rights between all Members;

"Whereas international co-operation in the solution of international economic, social, cultural and humanitarian problems requires joint action without discrimination against or exclusion of any State, so that the fullest support may be given to the endeavours of the nations in pursuit of the common aims of social well-being;

"Whereas all Members have pledged themselves to work for the achievement of the principles contained in Article 55 of the Charter of the United Nations;

"Whereas in the allocation by the Economic and Social Council of the hundred and twenty posts available on its permanent commissions, out of the fifty-eight countries comprising the United Nations, only thirty-nine are represented; and

"Whereas it would be equitable and highly beneficial if all Members of the United Nations were invited to co-operate closely on the permanent commissions and other subsidiary organs of the Economic and Social Council, an ideal which can be realized if account is taken both of the number of posts available and of the number of Members of the United Nations,

"The General Assembly

Recommends:

"The Economic and Social Council, when proceeding to the election of the members of

l'intermédiaire d'une commission du genre de celles qui sont destinées à servir le bien-être des habitants des autres continents. Il importe qu'une commission économique pour l'Afrique soit mise sur pied rapidement.

M. MORENO (Colombie) croit pouvoir dire, au nom de l'Amérique latine, aux hommes d'Asie et d'Afrique, que toute la sympathie de son continent leur est acquise.

Les heureux de ce monde ne doivent pas se désintéresser du sort des mal lotis. Il est indispensable que la composition du Conseil économique et social soit révisée, afin que les cinquante-huit États membres de l'Organisation des Nations Unies soient tous équitablement représentés.

M. Moreno fait siennes les considérations exposées par les représentants de l'Inde, du Pakistan et des Philippines. Il rappelle que l'échec de la Société des Nations est dû, en majeure partie, à la politique des grandes Puissances. Or, grandes ou petites, toutes les Puissances ont un intérêt égal à la paix et à la conciliation.

Au nom des délégations de l'Argentine, de la Colombie et de Cuba, M. Moreno donne lecture du projet de résolution suivant (A/C.2 & 3/69):

« Considérant que le but de la coopération internationale, dans les domaines économique et social, doit être de créer les conditions de stabilité et de bien-être nécessaires pour assurer entre les nations des relations pacifiques et amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité des droits de tous les États membres ;

« Considérant que la coopération internationale pour la solution des problèmes internationaux de caractère économique, social, culturel et humanitaire, exige une action conjointe sans distinction entre les États ni exclusion d'aucun d'entre eux, afin de mieux seconder les efforts des nations en vue d'atteindre les buts communs de bien-être social :

« Considérant que tous les États membres se sont engagés à travailler à la mise en œuvre des principes énoncés à l'Article 55 de la Charte des Nations Unies ;

« Considérant que dans la répartition qu'il a faite des cent vingt sièges disponibles dans ses commissions permanentes, entre les cinquante-huit pays qui composent les Nations Unies, le Conseil économique et social n'a fait place qu'à trente-neuf pays ;

« Considérant qu'il serait équitable et du plus haut intérêt que tous les membres des Nations Unies fussent appelés à collaborer étroitement dans les commissions permanentes et dans les autres organes dépendant du Conseil économique et social, ce qui est réalisable si l'on tient compte, d'une part, du nombre de sièges disponibles et, d'autre part, du nombre des États membres des Nations Unies :

« L'Assemblée générale

Recommande

« Que le Conseil économique et social, lorsqu'il procède à l'élection des membres de ses

its commissions, sub-commissions, and other working organs, to take all Members of the United Nations into consideration with a view to utilizing the special services of each one of them."

Mr. Loyo (Mexico) drew the attention of his colleagues to paragraph 4 of the first chapter of the report of the Economic and Social Council, containing a list of the nine functional commissions and sub-commissions of the Council.

The political consequences of the Second World War were still apparent; and the same was true of the economic consequences. Though conditions in certain Western European States showed a certain improvement, the economic condition of the world as a whole was still disturbing. The world was slipping into serious difficulties; crises were imminent; more or less the same problems arose in all countries. They were problems of abnormal conditions in credit, trade balances, production, etc.

It was therefore essential that the Council should intensify its activity. It was not a question of indulging in lengthy theoretical discussions until the problems became insoluble, but having an alarm bell, a pressure-gauge, to indicate each rise in economic pressure. The representative of Mexico did not suggest the establishment of a third sub-commission of the Economic and Employment Commission, but asked the Council to prescribe constant study of the economic situation, and to issue a large number of concise, factual reports on the economic problems of the various countries.

Mr. KAYSER (France) appreciated the remarks made by the representative of Mexico, and thought that the Committee might profitably study them.

As regards the questions actually under discussion, the resolution proposed by Argentina, Colombia and Cuba was, in his opinion, decidedly of interest. He pointed out that the various bodies subordinate to the Economic and Social Council were elected by the usual procedure, freely, without pressure of any kind; in short, democratically. Any suggestions should be addressed not to those who had been elected, but to the electors. As the representative of the United States of America had remarked, any objections should be made to the Member States, and not to the Council itself.

Moreover, there were no grounds for *a priori* discrimination between the different regional economic commissions. As the Council was to consider, in the course of its ninth session, whether those commissions should hold a second session in 1949, the representative of France asked the Secretary-General for information regarding the budgetary aspect of holding more than one session of those commissions in 1949.

commissions, sous-commissions et autres organes de travail, prenne en considération tous les États membres de l'Organisation en vue d'utiliser les services particuliers que chacun d'eux est en mesure de fournir. »

M. Loyo (Mexique) attire l'attention de ses collègues sur le paragraphe 4 du chapitre premier du rapport du Conseil économique et social qui comporte l'énumération des neuf commissions techniques et des sous-commissions du Conseil.

Or, de même que les conséquences politiques de la deuxième guerre mondiale ne sont pas encore liquidées, les conséquences économiques de celle-ci se font également sentir très durement. Si quelques pays de l'Europe occidentale peuvent faire état d'une certaine amélioration, il n'en reste pas moins que l'état de l'économie mondiale est inquiétant. Le monde glisse vers des difficultés graves, des crises s'annoncent; les mêmes problèmes se posent plus ou moins dans tous les pays. Ce sont ceux du déséquilibre en matière de crédit, en matière de balance commerciale, en matière de production, etc.

Il est donc nécessaire que le Conseil intensifie son action. Il ne s'agit point de procéder à de longues et savantes études théoriques, en attendant que les problèmes deviennent insolubles, mais il est nécessaire de disposer d'une cloche d'alarme, d'un manomètre indiquant toute augmentation de pression économique. Le représentant du Mexique ne propose pas la création d'une troisième sous-commission de la Commission des questions économiques et de l'emploi, mais il prie le Conseil de prescrire l'étude permanente de la conjoncture et de faire publier en grand nombre des études brèves et pertinentes sur les problèmes économiques des divers pays.

M. KAYSER (France) retient les observations du représentant du Mexique et croit qu'elles pourraient être examinées avec profit par la Commission mixte.

En ce qui concerne les questions faisant l'objet de la discussion en cours, la résolution proposée par l'Argentine, la Colombie et Cuba présente, à son avis, un intérêt certain. Il fait remarquer que les différents organismes dépendant du Conseil sont constitués par voie d'élection normale, libre, sans pression d'aucune sorte, en un mot démocratique. S'il y a des reproches à faire, ceux-ci ne doivent pas être adressés aux élus, mais bien plutôt aux électeurs qui les ont choisis. Comme l'a dit le représentant des États-Unis d'Amérique, toute suggestion devrait être présentée aux États membres et non pas au Conseil en tant que tel.

Il n'y a, d'autre part, aucune raison d'établir une discrimination *a priori* entre les différentes commissions économiques régionales. Puisqu'il est prévu que le Conseil doit examiner, au cours de sa neuvième session, s'il convient que ces commissions tiennent une deuxième session en 1949, le représentant de la France demande au Secrétaire général quelles sont, du point de vue budgétaire, les possibilités, pour ces commissions, de tenir plus d'une session en 1949.

Mr. DAVIES (United Kingdom) expressed surprise at the picture of geographical distribution which had been given. Since only thirty-nine of the fifty-eight Members of the United Nations were represented in the organs of the Council, the question should be examined. It must not be forgotten, however, that the composition of the bodies deriving from the Council was determined by election. The fact that the five great Powers were better represented might perhaps be due to the economic importance of those Powers, which made itself felt in all the spheres of operation of the organs of the Council. The same comment applied to the specialized agencies and to the International Labour Organisation. The main preoccupation was not perfect geographical distribution, but achievement of the best possible results. The fact was that it was only the great Powers who, quite apart from questions of economic wealth, had both the widest experience and a sufficiently large number of people trained for the work carried out by the organs of the Council.

With regard to the proposal of the delegation of India, it must be admitted that meetings and discussions did not represent the best means of attaining the required aims. Preparatory work was of vital importance. The Economic Commission for Asia and the Far East had just been set up; before going any further it was essential to make sure of the foundations.

The Council had taken no final decisions. It might decide that a second session of the commissions in question should be held, if need be. Finally, the financial aspect had to be considered, and the Council had undertaken to adhere, on that point, to the decision of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions.

The delegation of the United Kingdom would abide by the decisions of the Economic and Social Council.

The meeting rose at 5.45 p.m.

TWENTY-SIXTH MEETING

*Held at the Palais de Chaillot, Paris,
on Thursday, 7 October 1948, at 3 p.m.*

Chairman: Mr. Charles MALIK (Lebanon).

4. Continuation of the discussion on chapter I of the report of the Economic and Social Council (A/625) : draft resolution presented by the delegation of India regarding the number of sessions of regional economic commissions for 1949 (A/C.2 & 3/68 and A/C.2 & 3/68/Add. 1)

Sir Benegal N. RAU (India) wished to clear up two misunderstandings in connexion with the resolution presented by his delegation (A/C.2 & 3/68).

M. DAVIES (Royaume-Uni) avoue être surpris par le tableau de la répartition géographique tel qu'il vient d'être présenté. Puisque trente-neuf seulement des cinquante-huit Membres de l'Organisation des Nations Unies sont représentés dans les organismes du Conseil, il y a lieu d'examiner la question. Cependant, il ne faut pas oublier que ce sont des élections qui déterminent la composition des organismes dépendant du Conseil. Si les cinq grandes Puissances sont mieux représentées que les autres, la cause en est peut-être à la force économique qu'elles représentent et qui se fait sentir dans tous les domaines dont s'occupent les organismes du Conseil. Il en est de même dans les institutions spécialisées et au Bureau international du Travail. Moins qu'une répartition géographique idéale, il y a lieu de rechercher les meilleurs résultats possibles. Or il se trouve que seules les grandes Puissances disposent, indépendamment de leur richesse économique, de l'expérience la plus étendue ainsi que d'un personnel suffisamment nombreux, rompu au genre de travaux qui sont confiés aux organismes du Conseil.

En ce qui concerne la proposition de la délégation de l'Inde, il ne faut pas se dissimuler que ce ne sont pas des réunions et des discussions qui permettent d'atteindre au mieux les objectifs visés. Le travail préparatoire est essentiel. La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient vient de naître. Avant d'aller plus loin, il faut en assurer les fondements.

Le Conseil n'a pas pris de décision ferme. Il pourra décider qu'une deuxième session des commissions visées aura lieu, si besoin en est. Enfin, la question budgétaire a son importance, et, en la matière, le Conseil a accepté de tenir compte de l'avis du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

La délégation du Royaume-Uni s'en tiendra aux décisions du Conseil économique et social.

La séance est levée à 17 h. 45.

VINGT-SIXIÈME SÉANCE

*Tenue au Palais de Chaillot, Paris,
le jeudi 7 octobre 1948, à 15 heures.*

Président: M. Charles MALIK (Liban).

4. Suite de la discussion sur le chapitre premier du rapport du Conseil, économique et social (A/625) : projet de résolution présenté par la délégation de l'Inde et relatif au nombre de sessions des commissions économiques régionales en 1949 (A/C. 2 & 3/68 et A/C. 2 & 3/68/Add. 1)

Sir Benegal N. RAU (Inde) désire dissiper deux malentendus au sujet de la résolution présentée par sa délégation (A/C. 2 & 3/68).